

4.6

Boulevard Pie-IX

Orientations générales

- Mettre en valeur le boulevard Pie-IX comme entrée de ville
- Améliorer la qualité des milieux de vie
- Intensifier et diversifier les activités sur les sites sous-utilisés
- Accroître la place du piéton et du cycliste
- Améliorer la desserte en transport collectif



Problématique

Le boulevard Pie-IX constitue une entrée de ville majeure depuis Laval et la Rive-Nord. La circulation dense et la vitesse élevée engendrent des impacts considérables sur les secteurs limitrophes. La construction d'un pont dans l'axe de l'autoroute 25 contribuerait à la réduction de la circulation de transit sur le boulevard Pie-IX.

Le boulevard est bordé de secteurs commerciaux et résidentiels largement sous-utilisés et mal intégrés au gabarit de l'artère. Au nord de la rue Monselet, les immeubles résidentiels de deux ou trois étages bordent directement le boulevard avec un recul très faible. Au sud, la présence de nombreux stationnements, la disparité architecturale, le manque de verdure et le peu de soin accordé à l'aménagement du domaine public donnent une image négative à cette entrée de ville. En plus d'optimiser l'occupation du sol, l'intensification et la diversification des activités le long du boulevard Pie-IX amélioreraient l'encadrement de cet important axe de transport.

L'aménagement actuel du boulevard est inapproprié et parfois dangereux pour les piétons et les cyclistes. D'ailleurs, la présence d'un échangeur routier avec le boulevard Henri-Bourassa Est confirme la primauté accordée à la circulation automobile. En plus de décourager les déplacements à pied, l'échangeur occupe une superficie offrant un important potentiel de construction de moyenne densité.

L'offre en transport collectif sur le boulevard est également à améliorer à cause de la forte densité de population et de l'absence de liens rapides vers d'autres secteurs de la ville. En plus de l'instauration possible d'une nouvelle ligne de train de banlieue dans la partie sud du secteur, la Société de transport de Montréal identifie le boulevard Pie-IX comme un axe de transport présentant des possibilités de migration vers des modes à capacité intermédiaire tels que des autobus articulés, des tramways modernes et des systèmes légers sur rail.

Le boulevard Gouin Est est l'un des tronçons du parcours riverain de Montréal. Ses éléments les plus caractéristiques méritent d'être mis en valeur, comme les bâtiments d'intérêt patrimonial et les nombreuses percées visuelles sur la rivière des Prairies.

Balises d'aménagement

- 1 Améliorer la qualité des milieux de vie limitrophes au boulevard Pie-IX en atténuant les nuisances causées par la circulation lourde et rapide et par les activités industrielles situées entre la rue Forest et le boulevard Des Grandes-Prairies.
- 2 Densifier le bâti résidentiel entre la rue Monselet et le boulevard Henri-Bourassa Est.
- 3 Favoriser l'intensification et la diversification des activités au sud de la rue Monselet.
- 4 Encadrer l'insertion des nouvelles constructions sur le boulevard Pie-IX et y assurer une architecture de qualité.
- 5 Rehausser la qualité de l'aménagement du domaine public du boulevard Pie-IX en favorisant notamment la plantation d'arbres, la construction du bâti commercial rapproché de la rue et l'installation d'un mobilier urbain de qualité aux endroits appropriés.
- 6 Réglementer l'affichage commercial et l'implantation des panneaux-réclames de manière à limiter leur impact visuel.
- 7 Rendre l'échangeur des boulevards Pie-IX et Henri-Bourassa Est plus sécuritaire et convivial pour les piétons.
- 8 Confirmer le rôle stratégique du boulevard Pie-IX comme axe de transport collectif et étudier la possibilité d'y implanter un mode de transport à capacité intermédiaire.
- 9 Protéger et mettre en valeur les éléments du parcours riverain.